

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 996

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse frappe à la porte du monde

(p) Cela fait un moment que la Suisse louche du côté du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD), plus communément appelée Banque mondiale, puis-que la décision de principe d'une adhésion remonte à 1962. En posant officiellement la candidature helvétique, le Conseil fédéral a fait un pas décisif pour rejoindre deux institutions dont tout le Monde, ou presque, fait partie.

Lorsque nous avons consacré en octobre dernier un numéro spécial à ce sujet (DP 969, *Le Dossard 153*), il nous a semblé percevoir une esquisse de changement dans l'attitude des milieux traditionnellement hostiles à une adhésion de la Suisse. Les positions se sont affirmées et la situation a semblé suffisamment favorable à Otto Stich et à ses collègues du Conseil fédéral pour faire acte de candidature.

Il est vrai que lors de leur dernier congrès, les socialistes ont renoncé à lancer un référendum en cas d'acceptation du Message par le parlement. Quant à Mario Carera, qui a visité l'été passé les institutions de Bretton Woods et qui en est revenu en défendant une adhésion sous conditions, il est maintenant moins seul dans les milieux du développement. Ses collègues revoient petit à petit leur opposition et leur «non mais» se transforme en un «oui mais».

Le FMI (et dans une faible mesure la Banque mondiale) continue certes d'avoir mauvaise presse (voir la lettre de notre correspondant ci-dessous). Mais force est de reconnaître qu'ils ne sont pas seuls en cause — les gouvernements des pays aidés ont aussi leur part de responsabilité dans certains échecs — et qu'ils ont connu une évolution positive. Les critères écologiques et les effets sociaux des mesures préconisées sont désormais mieux pris en considération. La situation est d'autant plus favorable pour la Suisse qu'elle pourrait prétendre à un siège d'administrateur au FMI, où elle représenterait les pays de l'Est qui envisagent eux-aussi une adhésion. Il faut en effet savoir que le conseil d'administration est composé de vingt-deux membres; les cinq grandes puissances (Etats-Unis, Japon, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale) dispo-

sent d'office d'un siège alors que les dix-sept autres sont répartis entre des groupes parfois surprenants de pays, l'un d'eux siégeant au nom des nations ainsi réunies. De fait, seuls quinze sièges sont répartis de cette manière, la Chine et l'Arabie saoudite ne représentant qu'elles-mêmes. Ne souhaitant pas chasser un des membres actuels du conseil, la

COURRIER

Fausse route

Les grandes manœuvres d'«ouverture» de la Suisse au monde commencent (ou continuent cahin-caha), mais malheureusement dans la mauvaise direction, c'est-à-dire candidature au FMI et à la Banque «mondiale». Il y a une contradiction flagrante entre la politique de développement de ces deux institutions et celle contenue dans le dernier Message du Conseil fédéral en la matière. Il est politiquement, éthiquement, moralement très important de réagir et de proposer d'autres alternatives (conditions d'engagement, etc), sinon il sera nécessaire à mon avis de lancer un référendum à ce sujet (...).

Après vingt ans d'Afrique, je puis vous assurer et prouver avec d'autres professionnels tant africains qu'européens, que la politique du FMI et de la BIRD vis-à-vis de sa stratégie d'aide au tiers monde est catastrophique sur le plan du développement économique et social. Exemple (un seul). Qui a financé les grandes exploitations caféières et cacaoyères de la Côte d'Ivoire? La BIRD. Quel en est le résultat aujourd'hui? etc.

Parce que la Suisse n'a aucune stratégie à long terme, elle donne l'impression (le

Suisse réclame, pour elle et les pays de l'Est, la création d'un nouveau siège d'administrateur qu'elle occuperait. Cette situation, tout en permettant l'exercice d'une certaine influence au sein des institutions en accord avec notre loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale, ce que réclament les organisations suisses d'entraide, ne serait pas non plus sans conséquences diplomatiques positives en cette période de reconstruction de l'Europe. Otto Stich fait d'ailleurs de l'obtention d'un siège d'administrateur une condition d'entrée aux institutions. La conjoncture semble donc propice: la Suisse pourrait porter bientôt le «dossard 153», en devenant membre d'institutions presque universelles où 152 pays siègent déjà. ■

Des exemplaires du numéro spécial *Le Dossard 153* sont encore disponibles à la rédaction, au prix de 5 francs. Case postale 2612, 1002 Lausanne. Tél.: 021 312 69 10.

gouvernement) de s'ouvrir vers n'importe qui, n'importe quoi! Stratégie implique cohérence, courage et humanisme, trois qualités absentes des institutions (FMI + BIRD) aux étoiles des USA. Bref, je suis aujourd'hui consterné de voir que des milliards de francs vont «transiter» à travers le FMI et la BIRD, au lieu d'aller *directement* par petites doses à la rencontre de demandes précises d'appuis, conscients et exprimés par les populations du tiers monde en marche vers leurs autonomie.

Albert Giroud, Bavois

(réd) Il faut préciser que les contributions suisses au FMI ne vont pas «transiter» par l'organisation. Il s'agira en effet de réserves de la Banque nationale qui seront mises en dépôt auprès du FMI. L'argent sommeillera à Washington — contre plus faible rémunération — plutôt qu'à Berne. Le FMI ensuite emprunte les sommes qu'il prête aux pays demandeurs, les contributions des Etats membres servant de garanties. Les sommes mises en dépôt auprès du FMI ne pourraient donc pas être utilisées pour des projets suisses de coopération. La situation est différente en ce qui concerne la Banque mondiale, mais sa politique est moins critiquée et les sommes en jeu moins importantes. ■